

A.S.B.L.

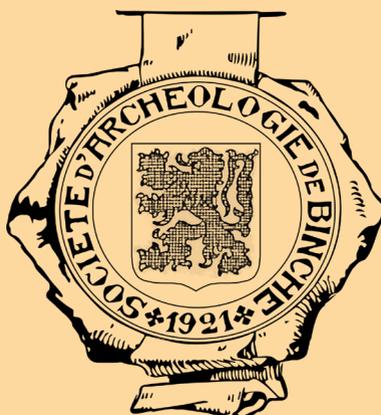
**Société
d'Archéologie
et des Amis
du Musée
de Binche**

**BELGIQUE-BELGIE
P.P.
7130 BINCHE
6/1385**

BUREAU DEPOT BINCHE
P 501380
N°5201-36/685
ISSN: 0778-998X

Janvier 2024 - N°5

Bulletin d'information mensuel - Ne paraît pas en juillet et en août



Editrice responsable : Catherine Gravet - Présidente
Rue de la Station, 111 - 7070 LE ROEULX

COTISATION 2024

Nous vous invitons à payer votre cotisation pour l'année 2024

14 Euros (cotisation minimale)

Au compte de la SAAMB

BE51 0011 2286 8562

Nous vous rappelons que tout membre en règle de cotisation a droit à :

1. la gratuité du bulletin mensuel (10 par an),
2. la gratuité du « CAHIER BINCHOIS »,
3. l'entrée gratuite aux conférences,
4. la participation aux excursions, visites et voyages organisés par la SAAMB.



Le moment est venu de renouveler votre cotisation (inchangée pour 2024). Nous comptons sur votre fidélité et votre générosité qui sont d'indispensables encouragements à poursuivre nos activités.

Merci de penser à faire de nouveaux membres.

*Les auteurs des articles publiés dans les bulletins de la SAAMB
assument la responsabilité de leurs écrits.*



**La SAAMB vous souhaite, à chacun de vous et
à vos proches, une heureuse année 2024 !**

**Qu'elle vous soit porteuse de bonnes nouvelles
et d'épanouissement dans la rencontre et
l'amitié.**



**Samedi 20 janvier 2024 à 17H30 en l'Auditorium du
Musée du Masque (sous réserve)**

Présentation du costume Nô offert par la SAAMB au Musée



Le château féodal d'Épinois (deuxième partie)

Alain GRAUX

MAISON LE BOUCQ D'ESPINOIS

Cette famille possèdera le château et le village jusqu'à la révolution française. On peut encore voir les pierres tombales des membres de cette famille sur les murs extérieurs de l'église et dans le vieux cimetière qui entoure celle-ci.



Armoiries des le Boucq dans l'église d'Épinois

Philippe-Louis Le Boucq

Né en 1649, décédé à Épinois le 24 septembre 1720. Il épousa en 1682 Marie Alexandrine Adrienne Philippe le Ducq. En vertu de lettres patentes du 16 juin 1689, la seigneurie d'Épinois est éçlissée la pairie de Beloeil, le Prince Henri de Ligne vend cette terre au seigneur de Leval, Philippe-Louis Le Boucq qui en fit le relief le 29 juillet 1689. Il obtint la même année le titre de comte le Boucq d'Épinois.

Philippe-ALBERT-LEOPOLD Le Boucq

Né à Espinois le 16-6-1699, y décédé le 29 mars 1777. Il fit le relief d'Espinois le 19 septembre 1721.

Dominique-Alexandre-Marie-Joseph Le boucq d'Espinois

Né en 1740, décédé le 13-2-1789, capitaine des Dragons du régiment de Saintignon. Epoux de la vicomtesse Françoise Charlotte de Sandrouin. Il existe un cachet de cire portant un écu ovale, échiqueté d'argent et d'azur, supporté par deux griffons et couronné d'une couronne comtale à treize perles dont trois relevées, et entouré de la mention "Scel échevinal du village despinois". Ce sceau date de 1777 et porte les armes de Messire Dominique-Alexandre-Marie-Joseph comte de Leboucq d'Espinois.

Charles Léopold Joseph le Boucq d'Espinois

Né à Espinois le 24 juin 1765. En 1795, Charles Léopold Joseph le Boucq d'Espinois lègue ses biens au sieur Joseph Antoine George demeurant à Mons, et qui deviendra le nouveau châtelain.

Voici les termes de ce testament :

« Moi Charles Léopold Joseph De le Boucq d'Espinois soussigné étant en bon sens, mémoire et entendement quoi qu'incommodé ai fait mon testament des dernières volontés en la forme et manière suivante.

Je recommande mon âme à Dieu, Le priant par les mérites de la passion de notre Seigneur Jésus Christ et par l'intercession de la Ste Vierge de ses Saints patrons et de tous les saints de la colloquer au nombre de ses élus.

Je choisis pour lieu de ma sépulture le cimetière d'Espinois et je veux que mes funérailles soient faites selon non état en l'église dudit Espinois et qu'il soit célébré un service pour le repos de mon âme comme il a été fait à la mort de feu

mon père, et qu'il soit en outre célébré pour le repos de mon âne quatre cents messes dans les couvents de Binche et de Mons à la rétribution de sept patards chaque et ce au choix de mes exécuteurs testamentaires ci-dessous nommés.

Je lègue à Antoine Colinet mon domestique, ma voiture, mes chevaux et toutes nippes et linges qui ont servi à mon usage, ce qui s'exprime communément sous le nom de garde-robe moyennant que le dit Colinet soit encore à mon service, cependant mon héritier pourra reprendre la voiture et mes chevaux parmi donnant à mon domestique cinquante louis, et s'il s'y refuse, je le prive de ce lègue.

Je lègue à Jeannette Gavrin demeurant en cette ville, pour les services qu'elle m'a rendu, cinq cents florins de rente viagère que je me suis réservé en sa faveur par le contrat que j'ai passé le dix-huit de ce mois pour l'aliénation des fiefs que je possédais dans l'étendue de la prévôté de Binche. payable à la dite Gavrin par le sieur Joseph Antoine George, habitant de Mons.

Je lègue pour les Pauvres d'Espinois vingt cinq louis qui seront distribués pour les plus indigents.

Je lègue de même à mon chirurgien Kenaap, domicilié à Mons, la somme de cent couronnes de France en sus de ce qui lui sera du à titre d'honoraires.

Je lègue à Alexis Dave mon ancien domestique cinquante louis pour anciens services rendus.

Je lègue à Monsieur Dumont mon cousin et à sa mère chacun treize florins et un sol.

Je nomme et institue pour mon héritier universel de tous mes biens, et en cas que les lois françaises soient promulguées et doivent avoir leur exécution dans ce pays d'un sixième, toutes dettes passées le sieur Joseph Antoine George Demeurant à Mons pour l'affection particulière que j'ai pour lui, et pour les

services qu'il m'a rendu, lui donnant tout tel pouvoir qu'à un héritier selon droit appartient.

Je nomme pour exécuteur de mon présent testament Les sieurs Cossée de Sameries, demeurant à Mons, et Moterouille notaire et procureur demeurant en cette ville rue Montagne des Aveugles.

Vers lesquels j'oblige les biens de mon testament et qui auront pour leurs besognes les émoluments d'usage tant pour recette que pour autres devoirs.

J'annule et je révoque tous testaments et dispositions faits antérieurement au présent testament qui seul sortira son plein et entier effet.

En foi de quoi j'ai signé et confirmé ces présentes de ma signature et y ai apposé mon cachet ordinaire.

Ce 24 Décembre 1795 vieux stile/ 3 Nivôse an 4e. Charles d'Epinoy. »

LES PROPRIÉTAIRES MODERNES

LA FAMILLE GEORGE

En 1796, le château féodal d'Epinois légué par son dernier seigneur, Charles-Léopold le Boucq d'Epinois, à son métayer, Joseph Antoine George. Ses descendants gardèrent le château jusqu'en 1914. Les George monopolisent rapidement La fonction de maire, et puis de bourgmestre d'Epinois. Le roi Léopold II leur reconnaît le droit d'utiliser le nom de « Georges d'Epinois » en 1863. L'ancien cimetière d'Epinois possède quelques pierres tombales aux armes des Le Boucq enlevées de l'église ; juste à côté, se trouve le cimetière privé contenant les membres de la famille George.

Joseph Antoine George

Joseph-Antoine¹, homme de confiance de Charles le Boucq d'Espinois, recueillit sa succession. Il devint maire, puis bourgmestre d'Espinois.

LOUIS JOSEPH GEORGE

Fils Joseph Antoine, Louis-Joseph George² succéda à son père comme bourgmestre d'Espinois.

LOUIS-CHARLES-AUGUSTE GEORGE

Louis-Charles³ fut lui aussi bourgmestre d'Espinois.

LEOPOLD-ALFRED-CHARLES-JOSEPH GEORGE D'ESPINOIS

Léopold George⁴ est le frère de Charles-François, il épousa Irma de Blois. Durant la guerre de 1914-1918, le dernier représentant de la famille, il rencontre une Anglaise qu'il épousa, et qu'il suit dans son pays en emmenant les archives du château. A cette époque, le château fut vendu à un entrepreneur qui dépeça la bâtisse, le donjon-porche que l'on voit à la page suivante, une aile du XVIIIe s., ainsi qu'une tour isolée nommée la tour du jardinier, furent démolis.

FAMILLE BIZETARMAND BIZET

Après le premier conflit mondial, Armand Bizet achète ce qui reste du château et le restaure, soit un bâtiment en L.

¹ George Joseph-Antoine, ° Mons 11-8-1759, † Espinois 14-11-1836, x Mons 18-4-1780, Florisse Victoire Charlotte, ° Mons 18-3-1859, † Espinois 28-8-1806

² George Louis Joseph, ° Mons 17-10-1786, † Espinois 11-3-1846, x Familleureux 3-11-1842, Meurice Adèle, ° Familleureux 11-7-1816

³ George Louis-Charles-Auguste, ° Espinois le 17-11-1843, y décédé 11-4-1907 x Châtelineau 25-10-1884, Binard Elise Marie Léopoldine, ° Châtelineau 22-2-1862

⁴ George Léopold-Alfred-Charles-Joseph, ° Espinois 19-1-1845, † La Hestre 12-11-1912.

La demeure est alors vendue à un marchand de biens qui en démolit les deux tiers : une aile complète, le donjon-porche, les grilles d'entrée, le menhir millénaire. Armand Bizet rachète la propriété.

Marie-Louise Bizet.

Armand Bizet légua à sa fille Marie-Louise Bizet⁵, épouse Bogaert.

FAMILLE BOOGAERTS

Aujourd'hui une aile du château appartient toujours à la famille Bogaert.

BOGAERT ALPHONS-ALOSYUS

La fille Armand Bizet épousa le pépiniériste Alfons Bogaert⁶.

FAMILLE NOLF

NOLF CELINE

Une autre partie de la maison appartient à Céline Nolf⁷.

⁵ Bizet Marie-Louise, ° 15-7-1920

⁶ Bogaert Alfons Alosyus, ° 8-3-1913

⁷ Nolf Céline-Marie, ° 19-8-1937

Le 18 novembre, la SAAMB visitait l'exposition « Mari en Syrie, renaissance d'une cité au troisième millénaire », à Mariemont

Serge GRAVET



Mari, ancienne cité syro-mésopotamienne, est située à l'extrême sud-est de la Syrie, sur l'Euphrate, à une dizaine de kilomètres de la frontière irakienne. Cette carte situe quelques-unes des villes mythiques de la région, Ur, Babylone, Ugarit... et Mari :

Fondée au troisième millénaire avant Jésus-Christ, la première Mari se présente comme une ville protégée par deux enceintes circulaires (« Ville I », c. 2900-2550 av. J.-C.). La seconde période de Mari (« Ville II », v. 2550-2300 av. J.-C.) commence par une refondation de la ville sur les constructions antérieures. Des statuettes, des éléments de parure, des objets en métal, etc. témoignent de la prospérité de la ville.



Mais aussi de sa religiosité : ces foies transcrits dans l'argile servaient à la divination :



Ou de son art de la table : ce plat servait à cuire des gâteaux :



Mais Sargon, roi d'Akkad que l'on devine sur le bas-relief ci-contre, décide de la destruction de cette ville rivale.

Mari renaît de ses cendres une troisième fois (Ville III, v. 2300-1760 av. J.-C.), sous l'égide des monarques portant alors le titre de *Shakkanakkus*. Le Grand Palais royal, monument le plus fameux du site, est bâti à cette époque. La période qui s'étend d'environ 1810 à 1760 av. J.-C. est documentée par les milliers de tablettes en terre cuite mises au jour, lettres et documents administratifs, principalement.

Les troupes du roi Hammurabi de Babylone détruisent définitivement la ville vers 1761 av. J.-C. Le code d'Hammurabi est resté célèbre :



En 1933, des bédouins découvrent par hasard des ruines ensablées qui passionnent le Français André Parrot. L'archéologue, aidé par la population locale, y entame des fouilles de grande envergure (jusqu'en 1974) et redécouvre Mari.

L'exposition rassemble des pièces prêtées par le Musée du Louvre et documente aussi les fouilles elles-mêmes. Comme le montre leur correspondance, Parrot travaillait en étroite collaboration avec **Georges Dossin**, paléologue et épigraphiste liégeois, qui contribua notamment à l'élucidation des écrits cunéiformes (photo ci-contre).

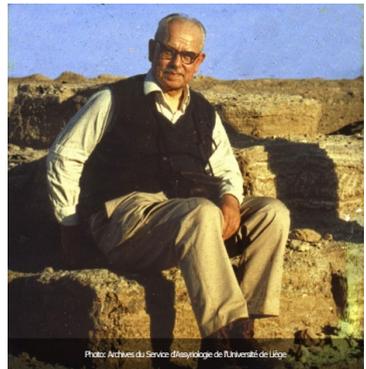


Photo: Archives du Service d'Assyriologie de l'Université de Liège.

En 1936, les archéologues découvrent une « chapelle » couverte de peintures murales, immédiatement photographiées sur plaques de verre et/ou copiées sur cellophanes avant qu'elles ne se détériorent irrémédiablement. En 1957, ces supports permettent au dessinateur Pierre Hamelin de restituer les peintures sur calques. Et c'est par hasard qu'en 2019, une réserve du Louvre révèle ce trésor oublié. Le musée de Mariemont a contribué financièrement à la restauration de ces calques qui sont montrés pour la première fois au public :



L'exploitation archéologique du site s'interrompt en 2010 avec le déclenchement de la guerre en Syrie. Depuis, le site a subi des vols et des bombardements qui l'auraient endommagé de manière irréversible. La plus belle pièce de l'exposition, qui sert aussi d'illustration à l'affiche, est certainement cet étrange lion en bronze, restaurée avec grand soin :



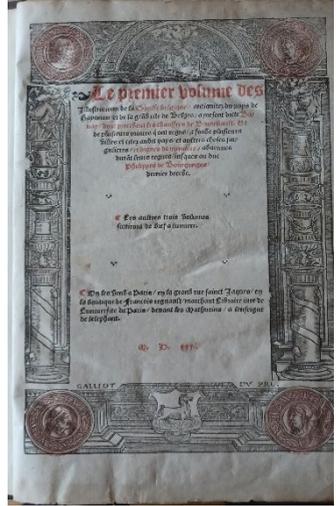
Communication

Hannonia vient de publier l'ouvrage suivant :
Philippe Desmette (dir.), *Historiens et chroniqueurs du Hainaut du moyen âge à nos jours*. Vol. 1 : *Bilans historiographiques*. Vol. 2 : *Répertoire bio-bibliographique*.

Pour acquérir l'ouvrage, verser la somme de 25 € par volume ou 40 € pour les deux volumes (+ 10 € par volume pour d'éventuels frais de port et d'emballage pour la Belgique ; 15 € pour la France) sur le compte du Centre Hannonia : IBAN BE56 0882 1019 8688. Bic GKCCBEBB.

En précisant le cas échéant de quel volume il s'agit.

Ou s'adresser au secrétaire général de Hannonia : Jean-Paul Hoyois, Rue du Petit-Villerot, 240. B – 7334 Hautrage. 0497 / 25.29.53. jphoyois@gmail.com.



TreM.a - Musée des Arts anciens

Une exposition originale de Dr Judith Stefa, en partenariat avec
le Musée des Beaux-Arts de Namur (Cnam)

Des **SIÈCLES**
de **SILENCE**

LA DÉCOUVERTE
DE L'ANTIPHONAIRE
DE SALZINNES

EXPOSITION
À NAMUR
07.10.23

11.02.24



Quelques membres de la SAAMB ont exprimé le souhait de visiter l'exposition « Des siècles de silence » que la Société archéologique de Namur a organisée pour faire découvrir l'un des joyaux de notre patrimoine, l'antiphonaire de l'abbaye de Salzinnes, manuscrit richement enluminé, propriété de l'Université de Halifax. Attention, l'événement se clôture le 11 février 2024.

Prière de manifester votre intérêt pour un déplacement à Namur et une visite de l'exposition à cette date en écrivant à la présidente avant le 10 janvier 2024 : catherine.gravet@gmail.com.

LES CONFÉRENCES DE LA SAAMB

2023-2024

SAMEDI 21 OCTOBRE 2023 À 17H30

« Le Théâtre Nô et ses costumes »

Par Andreas Thele, professeur de japonais et directeur du Centre d'études japonaises de l'Université de Liège.

SAMEDI 11 NOVEMBRE 2023 À 17H30

« Ma Bohème. Arthur Rimbaud, une vie mouvementée »

Un film de Robert Devin du RCCB.

SAMEDI 16 DÉCEMBRE 2023 À 17H30

« De « Madame l'impératrice » à « Madame de Hainaut » : le destin peu ordinaire de Marguerite d'Avesnes (1310 - 1356) »

Par Monique Maillard, chercheuse associée au CRHIDI et archiviste et conservatrice du patrimoine du Grand Séminaire de Tournai.

SAMEDI 20 JANVIER 2024 À 17H30

Présentation du costume Nô, offert par la SAAMB au Musée. (Sous réserve)

SAMEDI 17 FÉVRIER 2024 À 17H30

« L'enceinte de Binche et son adaptation à l'artillerie au XVIe siècle »

Par Céline Sitarski, Master en Histoire, Université libre de Bruxelles.

SAMEDI 23 MARS 2024 À 17H30

« Les lettres de Marie de Hongrie: quel discours à l'égard de sa santé ? »

Par Lison Vercammen, doctorante en Histoire à l'Université du Luxembourg.

SAMEDI 20 AVRIL 2024 À 17H30

« Marie de Hongrie, sentinelle des Pays-Bas habsbourgeois (1531-1555) »

Par Jules Dejonckheere, assistant-doctorant en Histoire moderne à l'UCLouvain.

*LES CONFÉRENCES SE DONNENT EN L'AUDITORIUM DU
MUSÉE DU MASQUE.*

N.B. : le catalogue de l'exposition du 100e anniversaire de la SAAMB restera en vente au prix de 12 € lors des conférences ainsi que le Cahier binchois n° 26, intitulé « La centenaire et son « jeune temps ». Binche et l'entre-deux-guerres » au prix de 18 €.

Si vous avez une adresse mail, merci de bien vouloir nous la communiquer, à l'occasion, cela peut nous être utile. Envoyez-la à l'adresse : a.rasseaux@gmail.com

INSTRUCTIONS POUR NOS MEMBRES

Versez votre cotisation annuelle, **uniquement**, au compte
de la SAAMB
BE51 0011 2286 8562

COTISATION

14 €
DONNE DROIT

aux bulletins mensuels d'information de la SAAMB,
aux « CAHIERS BINCHOIS » édités par la SAAMB,
aux conférences organisées par la SAAMB,
à la participation aux nombreuses excursions et visites guidées
organisées par la SAAMB.

Pour les **non-membres**,
le droit d'entrée aux conférences est de 2,50 €

VOYAGES ET EXCURSIONS

Le coût des voyages et excursions
organisés périodiquement par la SAAMB doit
être versé ou viré, **uniquement**, au compte de
la SAAMB

BE17 0011 3167 2021

C/O Mademoiselle Annette RASSEAUX, rue
Georges Haumont, 18, 7131 - WAUDREZ.
Tél : 064/33.21.85

La Société sur Internet:

www.archeo-binche.be

www.facebook.com/saamb1921

Pour nous joindre :

info@archeo-binche.be



Avec le soutien de
Binche.

